**CONGE DONNE PAR LE PROPRIETAIRE POUR REPRISE DU LOGEMENT**

Modèle :

*Ce courrier doit être :*

* *soit notifié par lettre recommandée avec demande d’avis de réception* *(et doit impérativement être réceptionné par son destinataire),*
* *soit signifié par acte d’huissier.*

[Nom, prénom du bailleur
Adresse postale]

[Nom, prénom du locataire

Adresse postale]

Fait à [Ville], le [Date du jour],

Objet : Congé pour motif de reprise du logement

[Madame, Monsieur]

Votre bail concernant le logement situé [adresse du logement], conclu le [date de prise à effet du contrat de location], vient à expiration le [date de signature du bail].

Par la présente, conformément à l’article LP 18 de la loi du Pays n° 2012-26 du 10 décembre 2012, je vous donne congé pour ce logement.

Ce congé est motivé par la reprise du logement à titre de résidence principale par :

Nom : …

Prénom : …

Nature du lien existant avec le propriétaire du logement : …

Adresse du bénéficiaire : …

Motif de la décision de reprise : ….

*(À noter : le bénéficiaire de la reprise ne peut être que le bailleur, son conjoint, le partenaire auquel il est lié par un PACS enregistré à la date du congé, son concubin notoire depuis au moins un an à la date du congé, ses ascendants, ses descendants ou ceux de son conjoint, de son partenaire de PACS ou de son concubin notoire.*

*Le bailleur est tenu de justifier du caractère réel et sérieux de sa décision de reprendre le logement.)*

Le bail prendra donc fin le …. , date à laquelle les lieux devront être libérés. Il vous est toutefois possible de quitter le logement avant cette échéance si vous le souhaitez et sous réserve de m’en informer dans un délai raisonnable. Vous ne serez alors redevable du loyer et des charges que pour le temps où vous aurez réellement occupé le logement.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en conséquence toutes dispositions afin de trouver un autre logement et de me restituer le logement en bon état de propreté, de réparations locatives et conforme à l’état des lieux d’entrée dressé le [date de l’état des lieux d’entrée].

Je vous propose d’établir l’état des lieux de sortie prévu par l’article 3 de la loi du Pays n° 2012-26 du 10 décembre 2012 dès que vos meubles auront été déménagés du logement, soit au plus tard à la fin du bail, le [date].

Je vous serais reconnaissant(e) de bien vouloir me faire savoir si la date proposée d’état des lieux vous convient ou de m’en proposer une autre, dans le cas où vous souhaiteriez libérer les lieux de façon anticipée.

Je vous restituerai le dépôt de garantie au plus tard dans le délai légal après la remise des clés dans les conditions prévues à l’article 25 de la loi du Pays n° 2012-26 du 10 décembre 2012.

Restant à votre entière disposition pout toute précision et dans l’attente de vos éventuelles propositions pour une date d’état des lieux ou de remise des clés, je vous prie d’agréer, [Madame, Monsieur], l’expression de ma considération distinguée.

[Signature]